

Bretagne Le projet expérimental de moules sur filières aura bien lieu

La procédure a duré quatorze mois mais le résultat est « sans surprise » pour Goulven Brest, le président du comité régional de conchyliculture (CRC) de Bretagne nord. Malgré la constante mobilisation d'associations et de riverains, la préfecture de Bretagne a bien validé, le lundi 30, le projet expérimental de moules sur filières porté par le CRC au large de Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine).

« Les choses ont été faites dans les temps, souligne le président du comité. La question était de savoir s'il y avait vraiment des éléments d'opposition, or nous avons vu que les opposants étaient davantage dans la posture que dans le concret. Nous allons enfin pouvoir avancer. »

Dans son communiqué, Patrick Strzoda, préfet de Bretagne, détaille longuement ses motivations. Et tente de déminer la probable vague de protestation des anti-filières. Insistant sur la transparence de la procédure et sur sa légitimité, le préfet énumère les raisons qui l'ont fait trancher en faveur du projet.

À commencer par son caractère expérimental. Limité dans l'espace (quatre filières de



Bruno Saussier

Les opposants se sont réunis à quatre reprises sur le littoral.

100 mètres à 3 km des côtes), dans le temps (trois ans de test à compter de la mise en place des structures), le projet sera « réversible », souligne-t-il.

Mais l'argument ne convainc pas les anti-filières qui voient dans ce projet un cheval de Troie. « On ne peut pas croire qu'il n'y aura rien derrière, proteste Marie Feuvrier, présidente de l'Association pays d'Émeraude mer environnement (Apeme). Si les porteurs de projets investissent 620 000 euros

dans l'opération, ils ont forcément des attentes. »

Pendant ce temps, le CRC planifie la mise en place des filières. « Elle aura lieu le 12 janvier et l'ensemencement suivra », annonce le conseiller technique Benoît Salaun. D'ici là, les opposants auront l'occasion de se réorganiser. Et d'intégrer un comité de suivi qui devrait être calqué sur le comité de concertation.

Bruno SAUSSIER